



Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Membre du « Comité Opérationnel chargé de l'expérimentation sur l'abaissement de l'exposition aux champs électromagnétiques » dans le cadre du Grenelle des Ondes.

**Objet:** assister et fédérer les personnes et les collectifs qui luttent pour la sécurité sanitaire des populations exposées aux nouvelles technologies de télécommunications sans fil

**Siège social :** 55 rue Popincourt, 75011 Paris

**Adresse de correspondance :** 33 rue d'Amsterdam 75008 Paris

**Téléphone :** 01 47 00 96 33

**e-mail :** [contact@robinstoits.org](mailto:contact@robinstoits.org)

**Site :** [www.robinstoits.org](http://www.robinstoits.org)

Membre du « **Rassemblement pour la Planète** »

Paris, le 03 Octobre 2012

## **APPEL de l'association nationale Robin des Toits aux Conseillers de Paris**

Destinataires :  
- les Conseillers de Paris  
- les médias

### **Nous leur demandons**

**de conditionner leur vote sur la Nouvelle Charte de Paris traitant des antennes-relais de la téléphonie mobile à deux conditions :**

#### **1- Un moratoire sur le déploiement de la 4G sur les toits de l'emprise domaniale de la Ville de Paris.**

**En effet, la 4G n'a fait l'objet d'aucune étude d'impact sanitaire préalable à sa mise sur le marché.**

**L'OMS a classé les radiofréquences de la téléphonie mobile en catégorie 2B – susceptible de provoquer le cancer –**

**Il serait donc très grave de traiter la population en cobaye une fois de plus.**

**Aujourd'hui, il n'y a ni marché ni demande sur la 4G – Il n'y a donc aucune urgence.**

**Laissons le temps à l'ANSES et aux autorités sanitaires de conduire les tests indispensables dans des conditions de rigueur scientifique nécessaire.**

#### **2- Exiger de l'opérateur ORANGE le démontage des antennes-relais en cours d'implantation au 173 rue Marcadet 75018 Paris.**

**Depuis neuf ans, la Mairie du 18<sup>ème</sup> dans son ensemble ainsi que les riverains s'opposent à ce projet.**

**ORANGE s'est engagé par écrit par trois fois à suspendre les travaux et par trois fois a violé ses engagements.**

**Il convient de soutenir les riverains et d'appuyer la détermination continue de Daniel VAILLANT et du Conseil Municipal dans son ensemble en exigeant d'ORANGE l'abandon et le démontage de son projet.**

**Nous comptons sur l'exemplarité de votre action.**

**Cet APPEL est déjà soutenu par plusieurs centaines de signatures.**